

DOSSIER DE MARIAGE

*L'officier d'état civil vous auditionne tous les 2 ensemble
lors du dépôt du dossier complet en mairie.
Uniquement sur RDV.*

Date et heure souhaitée :

1^{er} futur époux(e)

Votre nom

Vos Prénoms

Votre adresse N°.....Rue.....
(Domicile ou résidence)

Code postal Commune.....

Votre N° de téléphone .../.../.../... Courriel.....

Votre profession

Êtes-vous célibataire (1)(2) Célibataire – Union libre - Veuf(ve) – Divorcé(e) – Pacsé(e)

Votre date de naissance .../.../..... Lieu de naissance.....

Votre nationalité

Identité de votre mère/père Nom et Prénom(s).....
 Décédé(e) le.....
Son adresse n°.....Rue.....
Code postale..... Commune.....
Sa profession.....

Identité de votre mère/père Nom et Prénom(s).....
 Décédé(e) le.....
Son adresse n°.....Rue.....
Code postale..... Commune.....
Sa profession.....

Votre domicile après mariage

Contrat de mariage Oui
 Non

Envisagez-vous un mariage Oui
religieux Non

Avez-vous des enfants en commun Oui, combien.....
 Non

Je soussigné(e)..... atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et à être à l'heure le jour de la cérémonie.

SIGNATURE

(1) Rayer les mentions inutiles

(2) On ne peut pas se marier si l'on est engagé dans les liens d'un précédent mariage

2nd futur époux(e)

Votre nom
Vos Prénoms
Votre adresse N°.....Rue.....
(Domicile ou résidence)
Code postalCommune.....
Votre N° de téléphone .../.../.../.../...Courriel.....
Votre profession
Êtes-vous célibataire (1)(2) Célibataire – Union libre - Veuf(ve) – Divorcé(e) – Pacsé(e)
Votre date de naissance .../.../..... Lieu de naissance.....
Votre nationalité
Identité de votre mère/père Nom et Prénom(s).....
 Décédé(e) le.....
Son adresse n°.....Rue.....
Code postale..... Commune.....
Sa profession.....
Identité de votre mère/père Nom et Prénom(s).....
 Décédé(e) le.....
Son adresse n°.....Rue.....
Code postale..... Commune.....
Sa profession.....
Votre domicile après mariage
Contrat de mariage Oui
 Non
Envisagez-vous un mariage Oui
religieux Non
Avez-vous des enfants en commun Oui, combien.....
 Non
 Je soussigné(e).....atteste sur l'honneur l'exactitude des
renseignements portés ci-dessus et à être à l'heure le jour de la
cérémonie.

SIGNATURE

(1) Rayer les mentions inutiles

(2) On ne peut pas se marier si l'on est engagé dans les liens d'un précédent mariage

PIÈCES À FOURNIR

Dépôt du dossier complet en mairie.
Uniquement sur RDV.

Vous devez fournir l'original de chacun des documents demandés.

Chacun de vous 2 doit fournir les documents suivants :

- ❑ **Pièce d'identité** (original et photocopie). Selon votre situation, cela peut être une carte d'identité, un passeport, un permis de conduire, une carte de résident, une carte de séjour ou tout autre document avec photographie délivré par une autorité publique.
- ❑ **Justificatif de domicile** ou de résidence daté de plus de 1 mois (bail locatif, quittance de loyer, facture d'eau, électricité ou gaz, avis d'imposition ou de non-imposition, attestation France Travail (anciennement Pôle emploi), attestation de l'employeur, etc.).
À noter : Les factures de téléphonie mobile et les RIB ne sont pas admis.
- ❑ **Acte de naissance** de moins de 3 mois au dépôt du dossier complet (la mairie de Braine ne peut accéder directement à vos données d'état civil auprès de votre commune de naissance).
- ❑ Si un contrat de mariage est conclu, vous devez fournir le **certificat du notaire**.

Vous ou votre futur époux êtes veuf ou veuve

- ❖ Vous devez fournir des **documents supplémentaires**, par exemple, l'acte de décès ou l'acte de naissance (avec mention du décès) du conjoint décédé.

Ni vous, ni votre futur époux n'êtes résidents de votre commune de mariage

- ❖ Votre mariage peut être célébré **dans la commune** du domicile ou de la résidence (principale ou secondaire) **d'un de vos parents**.
- ❖ Vous devez fournir un **justificatif de ce domicile ou de cette résidence**, daté de plus de 1 mois (bail locatif, quittance de loyer, facture d'eau, électricité ou gaz, avis d'imposition ou de non-imposition, attestation France Travail (anciennement Pôle emploi), attestation de l'employeur, etc.).

À noter : Les factures de téléphonie mobile et les RIB ne sont pas admis.

Documents à fournir par les témoins

(2 témoins **du mariage** minimum et 4 témoins **du mariage** maximum)

Pour chacun de vos témoins, vous devez fournir les informations suivantes :

- ❖ Copie du document d'identité. (photo acceptée)
- ❖ Nom de naissance et nom d'usage
- ❖ Prénom(s)
- ❖ Date et lieu de naissance
- ❖ Situation maritale
- ❖ Profession
- ❖ Domicile

L'officier d'état civil vous auditionne tous les 2 ensemble lors du dépôt du dossier complet en mairie. Uniquement sur RDV.

*L'annonce du mariage est effectuée par la publication des bans.
Ce sont des avis affichés à la porte de la mairie par l'officier d'état civil.
Ils contiennent les informations suivantes :*

- ❖ Prénoms, nom, profession, domicile ou résidence de chacun de vous 2*
- ❖ Lieu où le mariage doit être célébré.*

*Ils sont affichés **pendant 10 jours** à la porte des mairies suivantes :*

- ❖ Mairie du mariage*
- ❖ Mairie où vous ou votre futur époux avez votre domicile.*

*Le mariage **ne peut pas être célébré avant le 10^e jour qui suit la publication des bans.***

*Le jour de la célébration du mariage est **fixé en accord avec la mairie et les futurs époux, à condition que le dossier de mariage soit complet et à jour.***
Le mariage doit être célébré dans l'année qui suit l'expiration du délai de 10 jours.